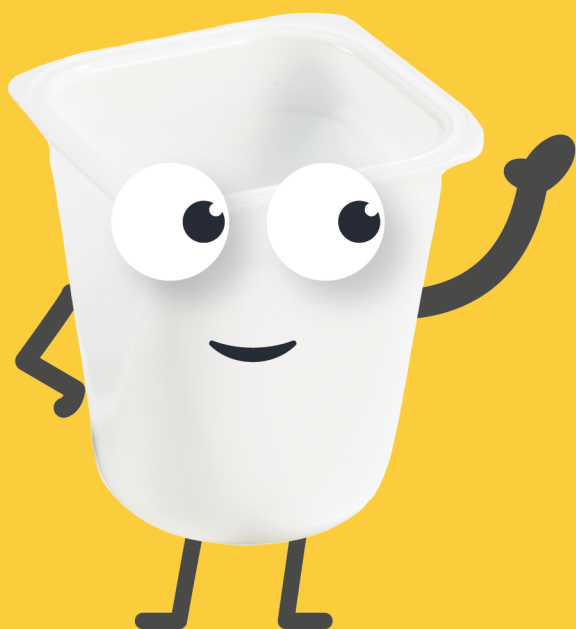


RAPPORT ANNUEL

Service public de prévention
et de gestion des déchets
ménagers et assimilés.

2022

**Tous les
emballages
se trient!**



**ON VA
POUVOIR
TRIER
PLEIN POT!**

SOMMAIRE

PARTIE I - LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. PRÉSENTATION DE L'EPCI EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

1.1 Le territoire desservi

1.2 Spécificités du territoire

1.3 Historique de la compétence « Gestion des déchets » exercée par l'EPCI

2. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

2.1 La pré-collecte

2.2 La collecte des déchets

2.3 Liste et mode d'exploitation des installations de traitement des déchets

3. TONNAGES DES FLUX COLLECTÉS

3.1 Tonnages collectés en 2022 et comparatif 2021

3.2 Tonnages collectés en 2022 et comparatif 2021 (kg/hab/an)

3.3 Evolution des tonnages collectés depuis 2010

4. TAUX DE COLLECTE EN VUE D'UNE VALORISATION

5. PERFORMANCES DE TRI DES EMBALLAGES ET JOURNAUX-MAGAZINES

6. LES DÉCHÈTERIES

7. LA PRÉVENTION ET LA COMMUNICATION

PARTIE II - LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

1. LES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

2. LE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC



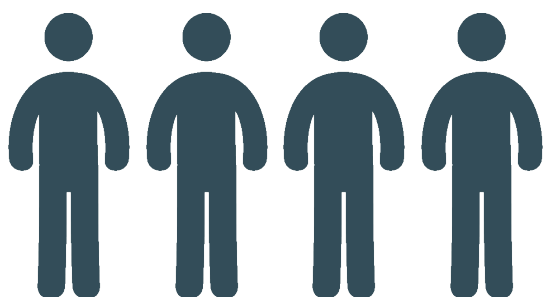
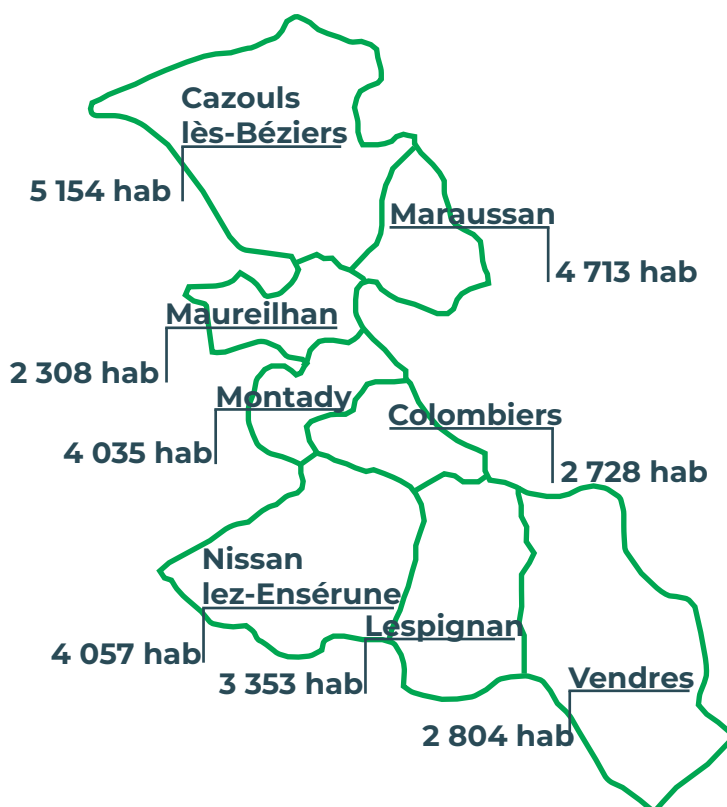
PARTIE 1

LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. PRÉSENTATION DE L'EPCI EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

1.1 Le territoire desservi

La Communauté de Communes Domitienne est un établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe 8 communes. Elle exerce la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » pour l'ensemble de ses communes membres.



29 152 Habitants

Population desservie par le service public de collecte et de traitement, soit une augmentation de **1.9%** par rapport à 2021.

1.2 Spécificités du territoire

La population sur le territoire de la collectivité augmente chaque année. Ce territoire, en forte expansion, est également soumis aux variations saisonnières avec une très forte hausse de population pendant la saison touristique, d'avril à octobre. Sur l'ensemble des communes, la majorité des résidences principales sont de type maison avec très peu d'habitat de type vertical (appartements). La commune de Vendres, située sur le littoral, possède davantage de résidences secondaires que de résidences principales. La présence de nombreux campings qui ouvrent aux beaux jours démontre une saisonnalité très marquée dans la réalisation du service public.

RÉSIDENCES de la collectivité



Communes	Nombre de résidences principales	Nombre de résidences secondaires	Logements vacants	Total	Maisons	Appartements
CAZOULS LES BEZIERS	2165	246	176	2586	2216	364
COLOMBIERS	1252	190	54	1495	1187	279
LESPIGNAN	1505	130	233	1868	1637	221
MARAUSSAN	1949	69	219	2238	1871	350
MAUREILHAN	1005	42	109	1157	1068	89
MONTADY	1687	72	83	1842	1736	103
NISSAN LEZ ENSERUNE	1826	116	267	2209	1899	289
VENDRES	1139	1276	19	2434	2319	100
CC LA DOMITIENNE	12 528	2 142	1 160	15 830	13 933	1 796



11,3%

Appartements sur le territoire de La Domitienne.

1.3 Historique de la compétence « Gestion des déchets » exercée par l'EPCI

► La compétence « gestion des déchets » a connu plusieurs étapes depuis ses débuts :

JANVIER 2006

Prise de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » par la Communauté de communes.

La collecte des ordures ménagères est assurée en régie pour l'ensemble des communes.

La collecte sélective en caissette est également reprise en interne, excepté pour Vendres. Enfin, reprise en interne également des deux déchèteries du territoire, Cazouls-lès-Béziers et Nissan-Lez-Ensérune .

La partie « traitement des déchets » est transférée, au SITOM du Littoral (syndicat de communes uniquement, les élus de Vendres y représentent leur commune) pour la commune de Vendres, et au SMOH (Syndicat mixte Ouest Hérault) pour les 7 autres communes.

JANVIER 2011

Le SITOM du Littoral devient un Syndicat Mixte regroupant la Communauté de Communes La Domitienne et la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée pour le compte des communes concernées.

JANVIER 2009

La collecte sélective évolue avec l'abandon des caissettes. La collecte du verre se fait au moyen de points d'apport volontaire (PAV) et non plus en porte-à-porte. Les usagers sont dotés, hors centre-ville, de conteneurs jaune (pour les emballages) et bleu (pour les papiers) sur l'ensemble des communes. Pour les centres de village, la collecte sélective se fait via des points d'apports volontaires, eux aussi collectés en régie. Transfert de la partie « traitement » de la compétence à la Domitienne (arrêt de l'activité du SMOH qui devient le SMDOB, syndicat d'études sur les déchets auquel adhère la communauté de communes). La partie traitement reste au SITOM du Littoral pour la commune de Vendres.

DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Le SITOM du Littoral disparaît. La Communauté de Communes La Domitienne et la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée assurent la gestion du site.

DEPUIS JANVIER 2013

Le SITOM du Littoral n'assure plus que le traitement des ordures ménagères de la commune de Vendres ainsi que le traitement de la déchèterie présente sur son site. La Domitienne récupère le traitement des PAV sur Vendres.

SEPTEMBRE 2019

La Communauté devient actionnaire de la société publique locale (SPL) OEKOMED comme 6 EPCI de l'Ouest héraultais dans la perspective de l'exploitation d'un centre de tri mutualisé.

2. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS



2.1 La pré-collecte

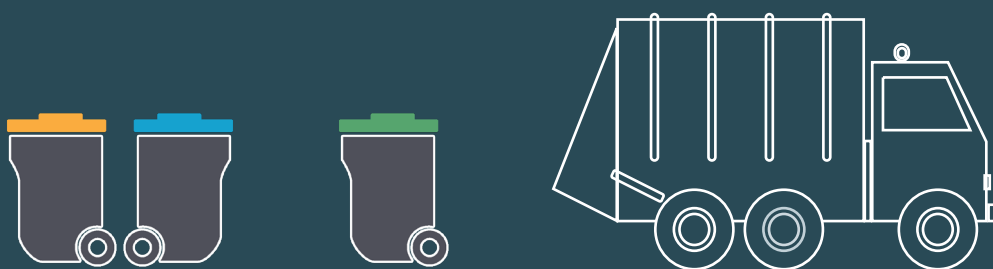
► On peut distinguer la collecte de la pré-collecte. La pré-collecte consiste au tri effectué par l'utilisateur à son domicile. Ainsi, La Domitienne a choisi d'accorder un rôle clef à ses habitants en leur demandant de pré-trier leurs déchets recyclables en mettant à leur disposition un bac/PAV bleu et un bac/PAV jaune. Ainsi le contenu du bac /pav bleu fait l'objet d'un tri simplifié, moins coûteux, ce qui permet de réduire les coûts de traitement.

2.2 La collecte des déchets

► On peut distinguer deux types de collectes :

- la collecte en **porte-à-porte** : un véhicule passe devant la résidence de chaque habitant pour collecter leurs déchets.
- la collecte en **apport volontaire** : l'utilisateur apporte ses déchets dans un lieu spécifique,
 - soit dans une des deux déchèteries du territoire,
 - soit dans un point d'apport volontaire (PAV), un contenant dédié à un flux de déchets en particulier.

COLLECTES EN PORTE À PORTE :



Flux de déchets collectés en porte à porte	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	Nombre	% Population desservie
Ordures ménagères résiduelles	Régie	C1 à C4	Bac couvercle vert	11 945	100%
Journaux-magazines	Régie	C1	Bac couvercle bleu	10 589	80%
Autres emballages	Régie	C1	Bac couvercle jaune	10 482	80%
Déchets non ménagers	Régie	C1 à C7	Bac couvercle vert macaron redevance	-	-
Emballages non ménagers	Régie	C1 à C3	Bac couvercle bleu et jaune macaron	-	-
Cartons des professionnels	Régie	C1	En tas sur voie publique ou en bac couvercle jaune	-	-

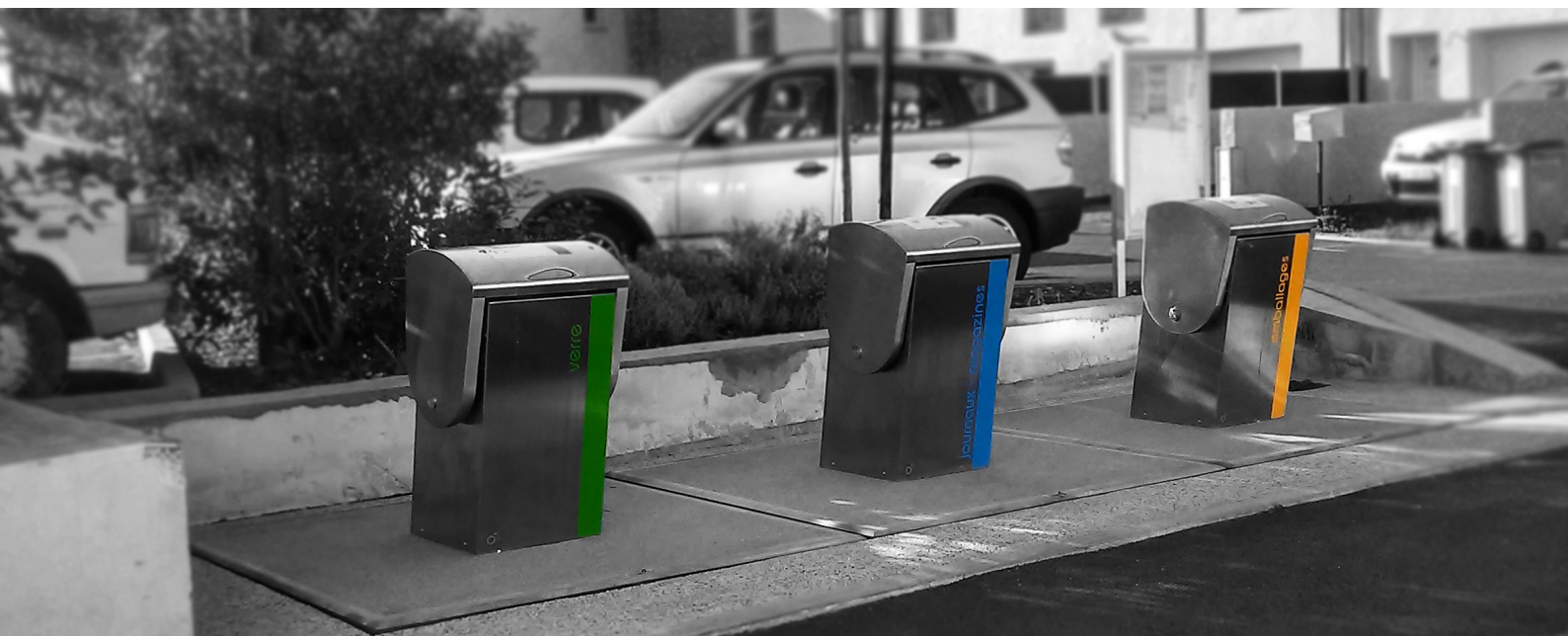
Cx = x collectes par semaine

COLLECTES EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE :

Flux de déchets collectés en apport volontaire	Mode d'exploitation	Contenant	Nombre	Densité
Verre	Régie	Colonnes ou conteneurs enterrés	156	1 pour 188 habitants
Journaux-magazines	Régie	Colonnes ou conteneurs enterrés	50	Pour les habitants des centres villes non équipés en bacs jaunes et bleus
Emballages	Régie	Colonnes ou conteneurs enterrés	75	
Ordures ménagères résiduelles	Régie	Conteneurs enterrés	18	Sur les communes de Lespignan et Vendres
Verre	Régie	Colonnes	47	Campings

L'ensemble des ordures ménagères est collecté en bac de capacité allant de 120 à 770 litres. Les centres de village équipés de conteneurs collectifs sont collectés **3** fois par semaine. Les journaux-magazines et les emballages sont collectés en bacs hors des hyper-centres et en colonnes dans les centres de villages. La Domitienne assure également pour les administrations et les professionnels qui le souhaitent, dans le cadre de la redevance spéciale,

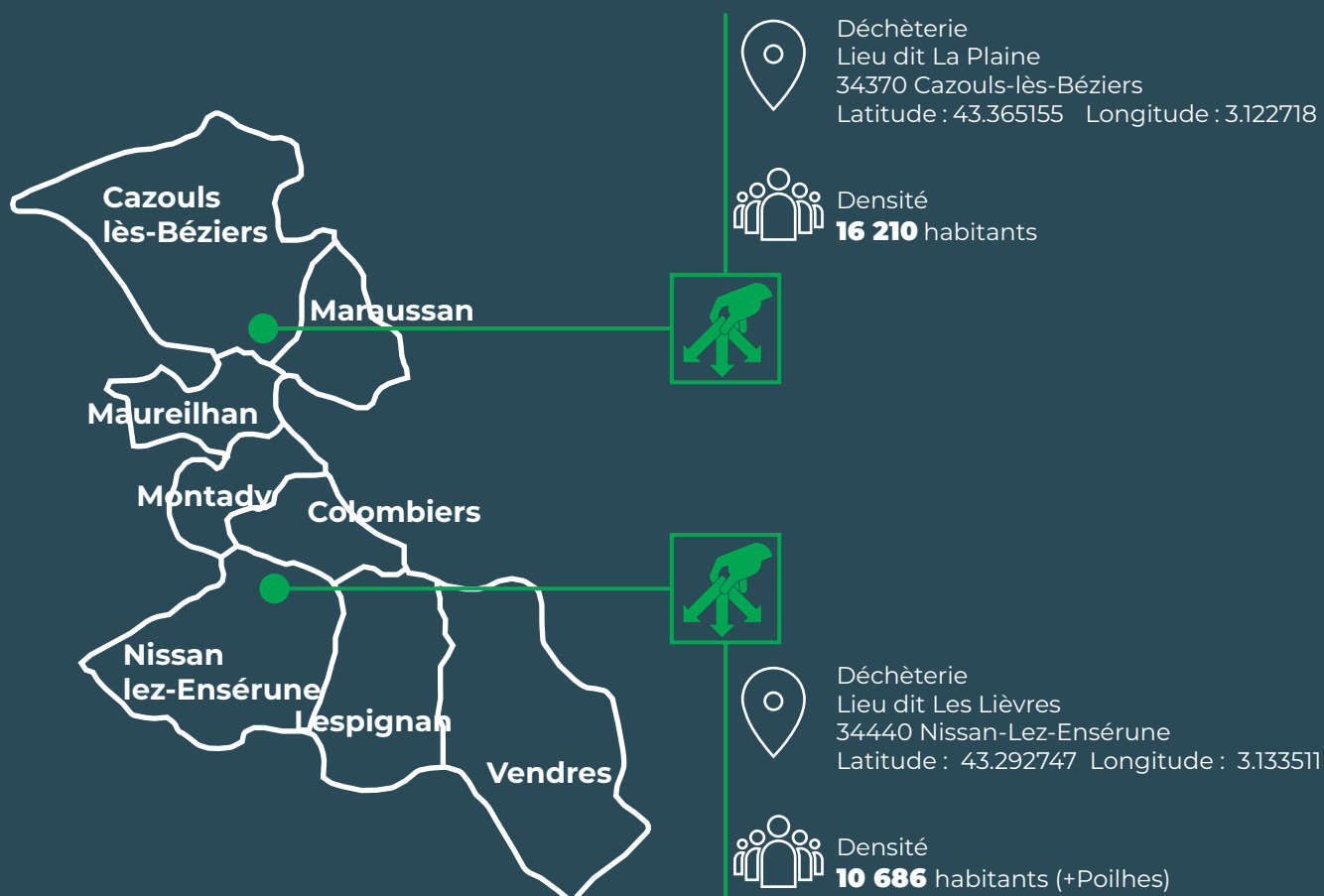
la collecte des déchets assimilables à des déchets ménagers c'est-à-dire des ordures ménagères résiduelles et des emballages/journaux-magazines. Ce service est assuré en 2022 pour **92** clients (dont 19 hors convention). Les cartons des artisans et commerçants des centres de village sont collectés gratuitement, une fois par semaine, lors du passage des équipes de collecte sélective.





COLLECTES EN DÉCHÈTERIE :

► Les habitants du territoire disposent de deux déchèteries, situées à Cazouls-lès-Béziers et Nissan-Lez-Ensérune. Seuls les particuliers du territoire, disposant de la carte d'accès, peuvent y accéder. Les professionnels du territoire sont acceptés uniquement pour leurs apports de carton, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) ainsi que les métaux.



La déchèterie de Nissan-lez-Ensérune accueille également les habitants d'une commune limitrophe, Poilhes, par le biais d'une convention avec la Communauté de Communes Sud Hérault à laquelle la commune est rattachée. Quant aux habitants de Vendres, qui disposent sur leur commune d'une déchèterie gérée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée. Les déchèteries sont ouvertes 6 jours par semaine, du mardi au dimanche inclus (ouverture le matin uniquement le jeudi et le dimanche). La partie « haut de quai » (gardiennage) est assurée en régie ainsi qu'une partie des transports vers le site de traitement.

2.3 Liste et mode d'exploitations des installations de traitement des déchets

Flux de déchets	Installations où sont traités les déchets	Maitrise d'ouvrage	Exploitant	Nature de la valorisation
OMR	Unité de compostage des OMR -UVOM de Béziers	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	régie	organique
OMR	Installation de stockage des déchets non dangereux -Saint Jean de Libron	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	régie	enfouissement
OMR	Installation de stockage des déchets non dangereux - Vendres	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	VEOLIA	enfouissement
Déchèterie (Déchets dangereux)	Installation de traitement des déchets dangereux - Villeneuve les Béziers	TRIADIS	TRIADIS	recyclage
Déchèterie (bois B et encombrants)	Cimenterie	VALORIDEC	CIMENTERIE LAFARGE	énergétique
Déchèterie (bois A)	Centre de tri et de traitement des déchets - Lespignan	VALORIDEC	VALORIDEC	énergétique
Déchèterie (encombrants)	Installation de stockage des déchets non dangereux VALORSYS - Montblanc	COVED	COVED	enfouissement
Collecte sélective (PAP/PAV) + Déchèterie (cartons)	Centre de tri Delta recyclage Lansargues	DELTA RECYCLAGE	DELTA RECYCLAGE	recyclage
PAV Verre	Centre de tri du verre Béziers	IPAQ	IPAQ	recyclage
Déchèterie (Déchets verts)	Plateforme de compostage Montels	ALLIANCE ENVIRONNEMENT	ALLIANCE ENVIRONNEMENT	organique
Déchèterie (Gravats)	Unité de traitement des gravats	SMN NICOLLIN	SABLIÈRES DU LITTORAL	recyclage
Déchèterie (DEEE)	Eco-organisme : Eco-systèmes			recyclage
Déchèterie (Textiles)	Le Relais			recyclage
Déchèterie (Ferrailles)	Installation de traitement Béziers	Purfer Derichebourg	Purfer Derichebourg	recyclage
Déchèterie (Eco-Mobilier)	Eco-organisme : Eco-Mobilier			recyclage
Déchèterie (platre)	installation de traitement Lespignan	RECYGPSE	RECYGPSE	Recyclage

Pour précision, les ordures ménagères collectées sur la commune de Vendres sont transportées pour transfert sur le site de l'ancien SITOM du Littoral.



3. TONNAGES DES FLUX COLLECTÉS

3.1 Tonnages collectés en 2022 et comparatif 2021

Flux de déchets	Modalités de collecte	2022				2021		
		Tonnages collectés	Tonnages entrants	% flux/total	% 2022/2021	Tonnages collectés	Tonnages entrants	
Ordures ménagères résiduelles	PAP	8 510,14	8 510,14	44	4,5	8 126,99	8 126,99	
Verre	PAV	1 089,84	1 089,84		-2,1	1 112,42	1 112,82	
Journaux-Magazines	PAP	319,91	254,97	13	-27,6	408,30	327,06	
	PAV		64,94				81,24	
Emballages	PAP	1 176,92	1 030,62		6,7	1 098,31	966,25	
	PAV		146,30				132,06	
Déchets verts			2 056,42		24		2 111,09	
Encombrants			1 499,68		18		1 471,31	
Gravats			2 164,91		26		2 408,50	
Bois			900,90		11		990,68	
DEA			643,08		8		615,00	
Ferrailles	Déchèteries	8 414,15	245,84	43	3	-4,6	8 801,37	328,37
Cartons			248,85		3		276,66	
Plâtre			249,87		3		187,74	
DEEE			302,52		4		305,21	
DMS			83,79		1		89,58	
Textiles			18,29		0		17,235	
TOTAL		19 511	19 511	100	-0,19	19 547	19 548	



Le tonnage global de déchets collectés (tout flux confondu) est de 19 511 tonnes, soit une **baisse** de 36 tonnes par rapport à 2021 (-0,2%).



Les ordures ménagères résiduelles représentent **44% des apports**. Leur tonnage est en **augmentation** de 5% par rapport à 2021. La collecte sélective reste globalement stable à hauteur de 13% du flux global collecté.



+79 t.



On notera une **baisse importante** des tonnages de journaux magazines (-27,6%).

Les tonnages d'emballages collectés continuent eux à **évoluer positivement** (+ 79 tonnes par rapport à 2021). A noter que l'**extension des consignes de tri** mise en œuvre au dernier trimestre 2022 participe à cette augmentation.

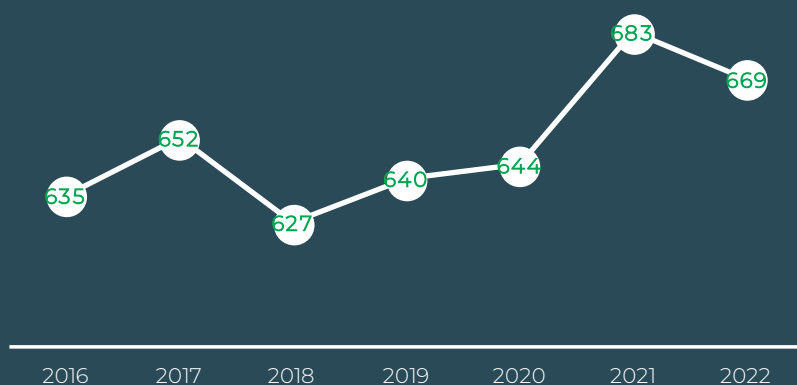
Les déchets de déchèteries représentent 43% du flux capté. Les gravats y sont le flux le plus important (2 165 tonnes), suivi des déchets verts (2 056 tonnes).



3.2 Tonnages collectés en 2021 et 2022 (kg/hab/an)

Flux de déchets	Modalités de collecte	2022	2021	Variation
		Tonnages entrants	Tonnages entrants	2022/2021
Ordures ménagères résiduelles	PAP	291,92	284,06	40
Verre	PAV	37,38	38,90	-1,51
Journaux-Magazines	PAP	10,97	14,27	-3,30
	PAV			
Emballages	PAP	40,37	38,39	1,98
	PAV			
Gravats		74,26	84,18	-9,92
Déchets verts	Déchèteries	70,54	73,79	-3,25
Encombrants		51,44	51,43	0,02
Autres déchets de déchèterie		92,38	98,23	-5,85
TOTAL		669,28	683,25	-13,97

PRODUCTIONS MOYENNE ANNUELLE EN KG/AN/HAB



OBJECTIF 2020

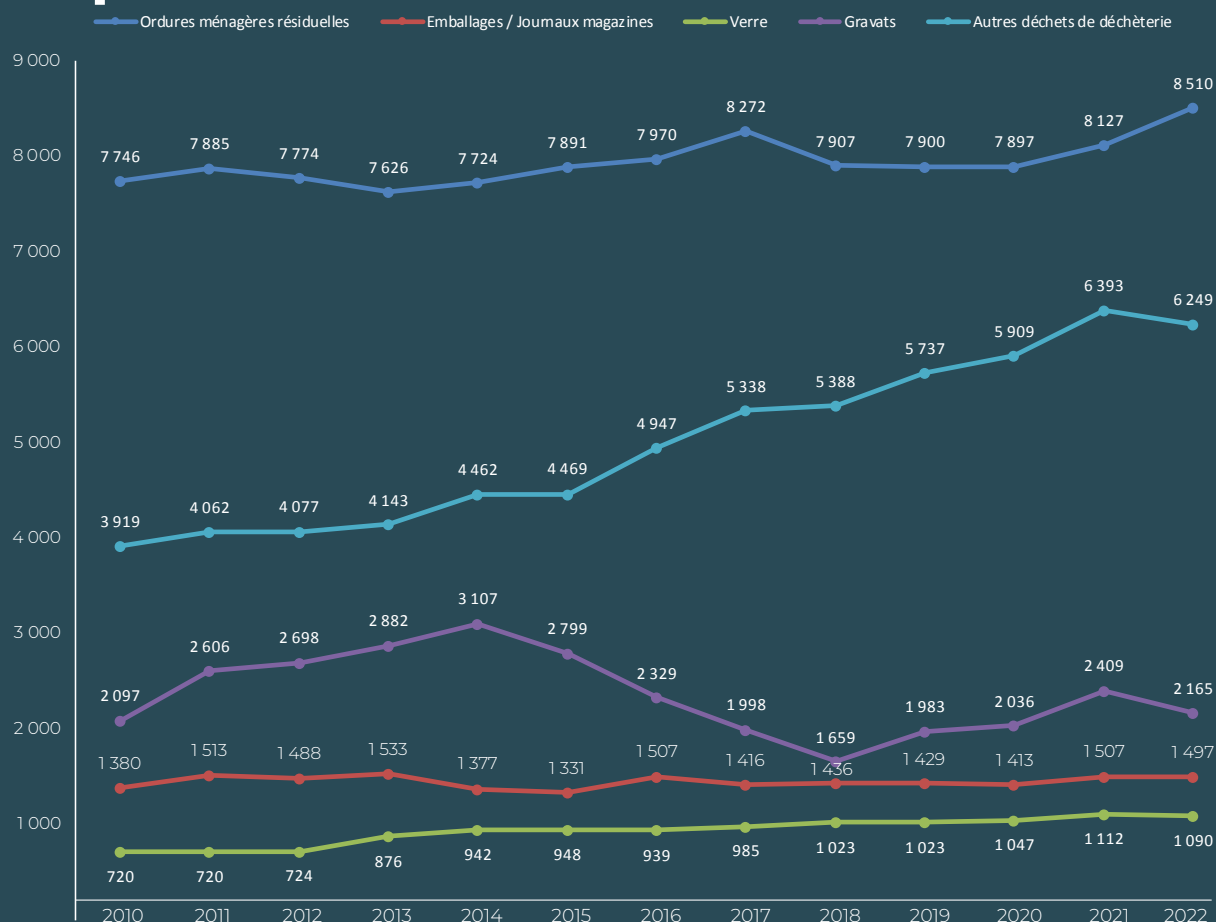
Pour rappel l'objectif 2020 du programme local de prévention des déchets était d'atteindre **560 kg/an/habitant** (-10% de production par rapport à 2010).

De 683kg/an/hab en 2021, on passe à **669 kg/an/hab** soit une **diminution de 14 kg** de déchets produits par personne sur le territoire.

Les principaux flux impactés sont :

- les journaux-magazines : -3,3 kg/an/hab
- Les gravats : -9,9 kg/an/habitant
- les emballages : +2 kg/an/hab
- les ordures ménagères : +7,9 kg/an/hab

3.3 Evolution des tonnages collectés depuis 2010



+ 23%

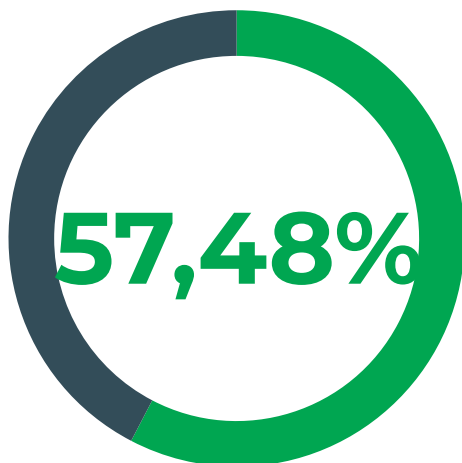
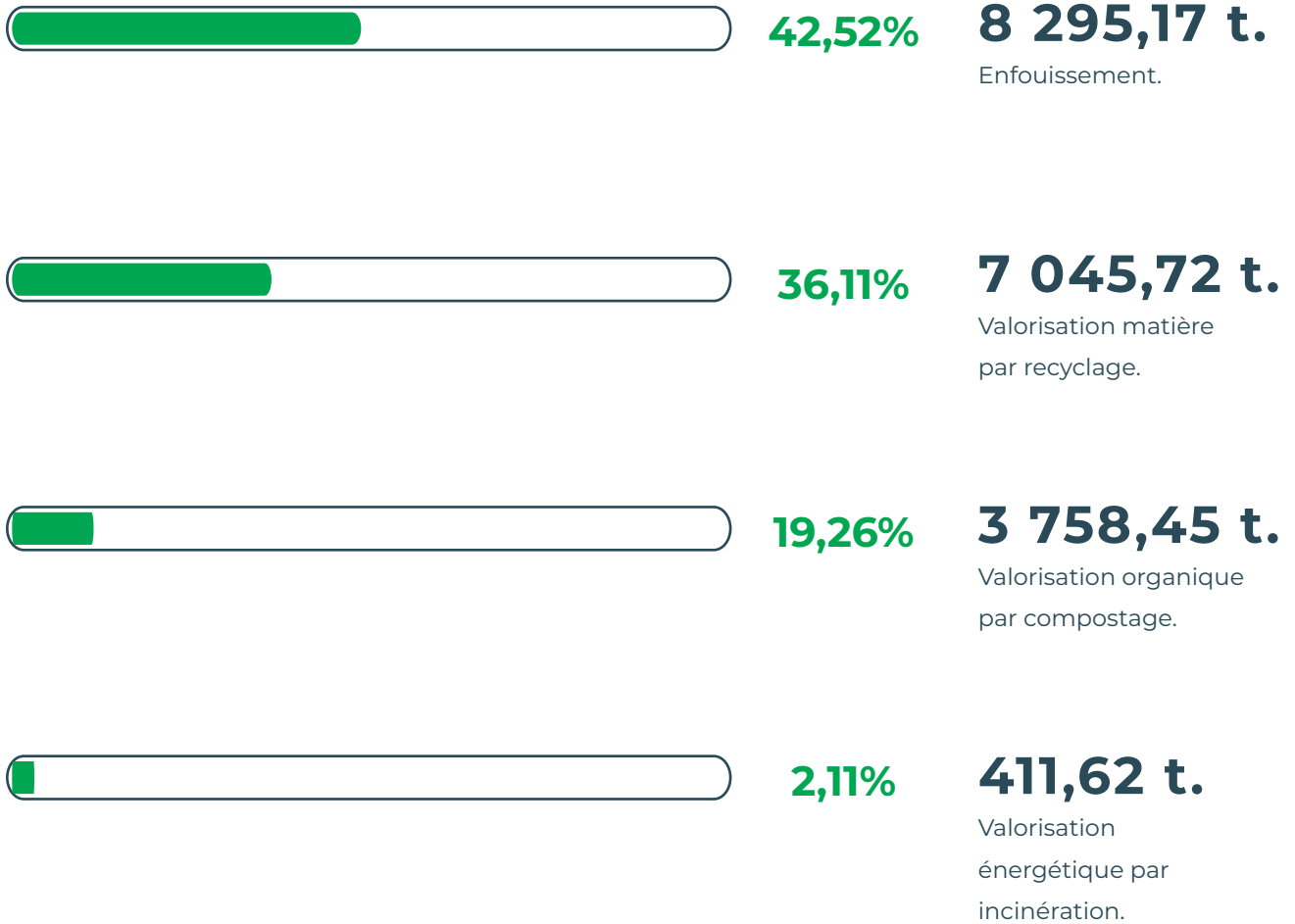


Entre 2010 et 2022, le flux global de déchets collecté sur le territoire est passé de 15 860 tonnes à 19 511 tonnes soit une augmentation de 23% alors qu'en parallèle la population a évolué de 21% sur la même période.

Leur tonnage d'ordures ménagères est en augmentation de 5% par rapport à 2021. La collecte des emballages progresse alors que la collecte du verre et des journaux magazine est en baisse.

Les flux collectés en déchèterie sont en baisse de 5% (- 387 tonnes).

4. TAUX DE COLLECTE EN VUE D'UNE VALORISATION



TAUX DE COLLECTE
EN VUE D'UNE
VALORISATION

5. PERFORMANCES DE TRI DES EMBALLAGES ET JOURNAUX-MAGAZINES



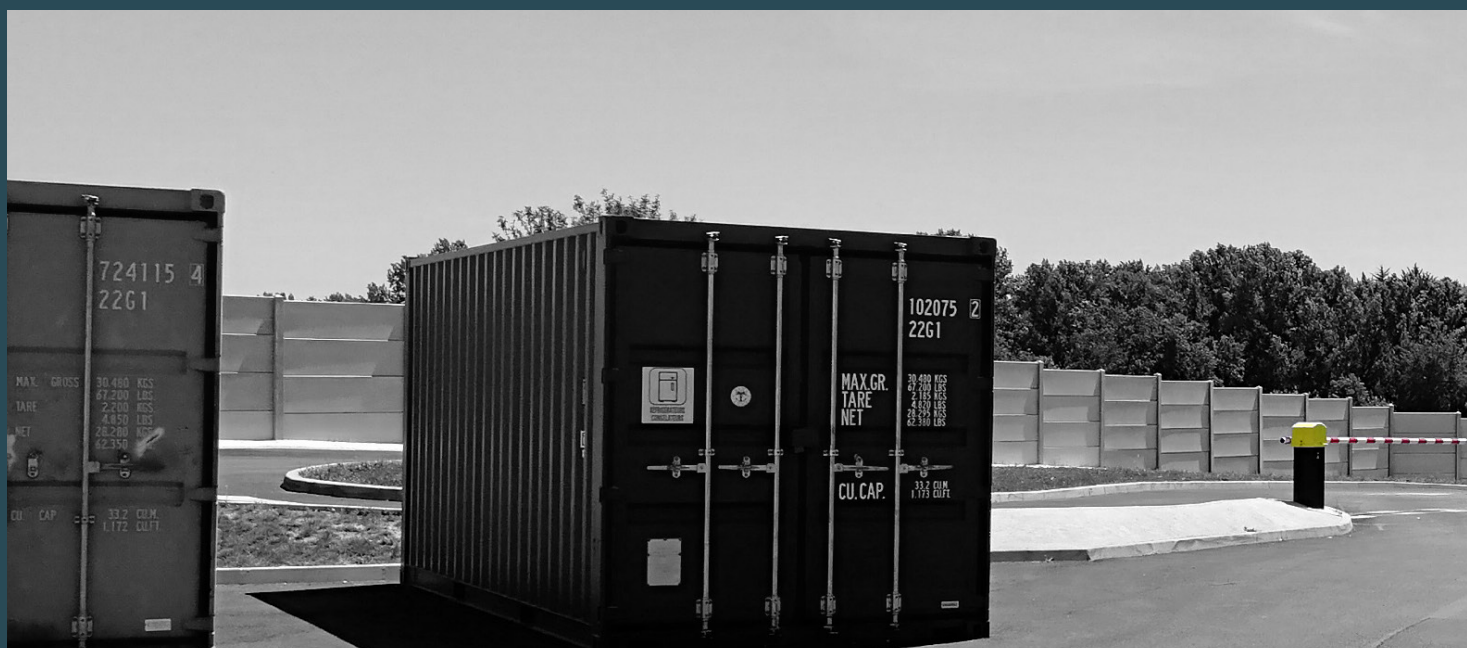
2022

Tonnages de déchets collectés par l'EPCI	Filière	Kg/an/hab	Tonnages
Aluminium	Regeal Affimet		6,78
Acier	Arcelor Mittal		78,84
EMR (PCNC)	Smurfit Kappa		468,27
ELA (PCC)	Revipac	44,49	22,56
Bouteilles et flacons en plastiques	Valorplast		154,24
Journaux-Magazines	(Delta Recyclage)		549,27
Flux développement	Citeo		16,98
Verre	O-I Manufacturing	37,38	1 089,84
TOTAL		81,87	2 386,78



6. LES DÉCHÈTERIES

Flux de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	2022			2021	
			Tonnages entrants	% flux/total	% 2022/2021	Tonnages collectés	Tonnages entrants
Déchets verts	Déchèteries	8 414,15	2 056,42	24,4%	-2,6	8 801,371	2 111,09
Encombrants			1 499,68	17,8%	1,9		1 471,31
Gravats			2 164,91	25,7%	-10,1		2 408,5
Bois			900,9	10,7%	-9,1		990,68
DEA			643,08	7,6%	4,6		615
Ferrailles			245,84	2,9%	-25,1		328,37
Cartons			248,85	3,0%	-10,1		276,66
Plâtre			249,87	3,0%	33,1		187,74
DEEE			302,52	3,6%	-0,9		305,21
DMS			83,79	1,0%	-6,5		89,58
Textiles			18,288	0,2%	6,1		17,235
TOTAL					8 414,15		





Les gravats représentent **le principal flux** collecté, suivi des déchets verts et des encombrants.



Les apports en déchets d'ameublement (DEA), textiles et plâtre **augmentent**. On observe une **forte baisse** des apports en ferrailles et D3E.

95 345 ENTRÉES

La rénovation des deux déchèteries a permis de développer de **nouvelles filières** (plâtre, bois A et B), qui sont désormais bien reconnues par l'ensemble des usagers. La fréquentation des deux sites, désormais mesurable, grâce au contrôle d'accès mis en place, a été sur l'année 2022 de **53 415** entrées sur Cazouls-lès-Béziers et de **41 930** entrées sur Nissan-Lez-Ensérune. Le nombre d'entrées est en **augmentation** par rapport à 2021 (+3.9%) mais le tonnage entrant est en baisse (-5.1%)



7. LA PRÉVENTION ET LA COMMUNICATION

Pourquoi la prévention ?

Depuis la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) parue en 2015, l'objectif est de rompre le lien de cause à effet entre croissance économique et impacts sur l'environnement par la production de déchets. Cette même loi a fixé de nouveaux objectifs en matière de réduction de la production de déchets, en particulier la baisse de **10%** de la production de déchets ménagers et assimilés par habitant entre 2010 et 2020.



PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT ET PAR AN

Année	Production 2010	Production 2022	Objectif 2020
Population	24 092 habitants	29 152 habitants	-
Ordures ménagères résiduelles	304	292	274
EMR – JRM	54	52	49
Verre	28	37	25
Déchèterie	241	288	217
TOTAL	622	669	560

OBJECTIF 2020

- 10%
Par rapport à 2010



560 Kg/an/hab

Qu'est-ce que la prévention ?

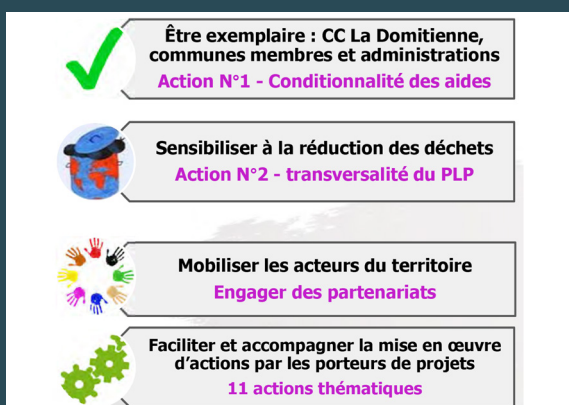


► La prévention des déchets consiste à développer en amont de la collecte des déchets des actions visant à éviter, réduire voir retarder l'apparition d'un **déchet**, limiter leur nocivité, améliorer leur traitement. Une politique efficace doit prendre en compte chaque phase du cycle des produits : depuis la conception, en passant par la production et la vente jusqu'à la consommation.

Le Programme Local de Prévention des Déchets de la Domitienne (PLPD)

► Le PLPD est un document **obligatoire** qui définit des objectifs de réduction des déchets (**-10% de déchets / habitant entre 2010 et 2020**) et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Pour chaque Domitien, il s'agit concrètement de réduire de **62 kg** sa production annuelle grâce à des pratiques telles que le compostage, le réemploi, la lutte contre le gaspillage alimentaire, les achats en vrac, l'achat d'occasion, ...

► La Domitienne a prévu 4 niveaux d'intervention pour atteindre cet **objectif ambitieux** :



Les actions phares de l'année 2022



Lutter

Contre le gaspillage alimentaire.



Développer

Les pratiques de compostage.



Promouvoir

Le réemploi, la réparation.



Rendre

Les événements éco-responsables.



► Parmi les opérations de réduction des déchets menées par La Domitienne, voici celles qui se poursuivent :



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le compostage domestique peut toucher **25 %** des foyers, avec près de 80 kg de déchets de jardin et de cuisine, par foyer, qui ne sont plus déposés dans la poubelle, soit **20Kg/hab./an** de déchets en moins. Lancée depuis septembre 2009, l'opération « compostage individuel » a permis aux habitants du territoire de la Communauté de Communes La Domitienne qui en font la demande d'être équipés en composteur : **1 818 foyers** ont été équipés depuis le début de l'opération.

NON à la publicité et aux journaux d'annonces



STOP PUB

Réduisons vite nos déchets !

OUI à l'info des collectivités

Merci

L'OPÉRATION "STOP PUB"

En apposant l'autocollant « STOP PUB » sur votre boîte aux lettres, vous évitez la consommation de 40Kg de papier.

100 Stop Pub = 4 tonnes de papier évitées.

Document disponible à l'Hôtel de Communauté ainsi qu'en mairie.

Le nouveau service de prêt de broyeur



Depuis le mois d'octobre 2022, La Domitienne propose gratuitement un nouveau service à ses habitants et aux services techniques communaux : **le prêt de broyeur**.

Il s'agit de transformer les résidus de tailles d'arbres et d'arbustes en copeaux, et de les réutiliser sur place directement au jardin ou des les espaces verts, en paillage ou en compostage. Cette valorisation organique in situ permet d'éviter les apports et les déplacements en déchèterie. Un guide de gestion des déchets verts a été réalisé à cette occasion.

En 2022, plus de 2 000 tonnes de déchets verts ont été collectées en déchèterie, soit + de 65 kg/an/hab.

Manifestation durable

La Domitienne propose aux associations du territoire ses **gobelets réutilisables** pour leurs manifestations. Ces gobelets permettent de conserver les lieux de la manifestation propres, d'éviter le gaspillage et de consommer de manière durable.

La preuve que cela fonctionne ? Toutes les associations qui ont utilisé les gobelets de La Domitienne ont fini par faire leurs propres gobelets, à leur effigie. En plus d'un **contenant durable**, ce gobelet devient support de communication.

Les sensibilisations scolaires et grand public

1 584

Enfants sensibilisés sur le thème de la prévention

286

Enfants sensibilisés sur le thème du tri des déchets

52

Enfants sensibilisés sur les sites des déchèteries

73

Animations scolaires

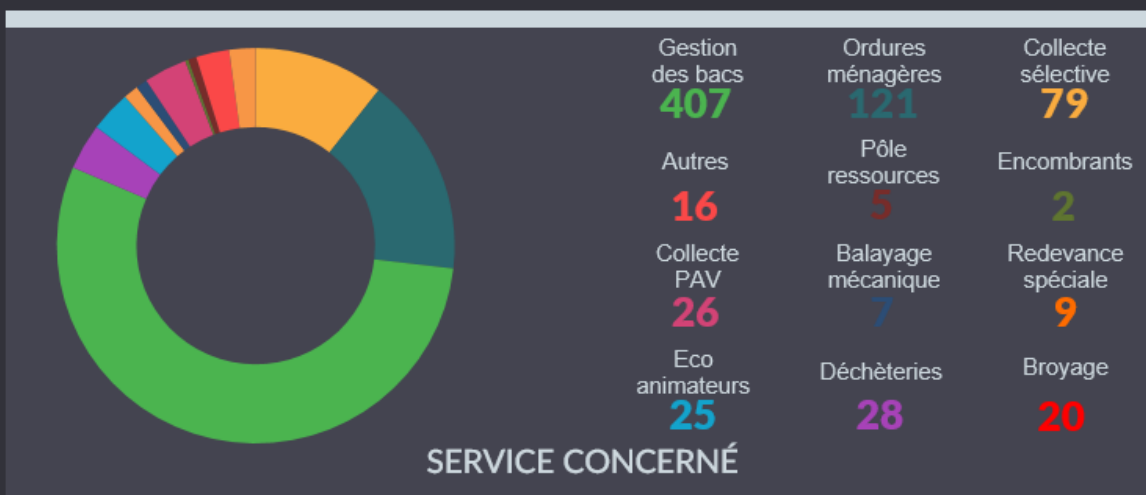
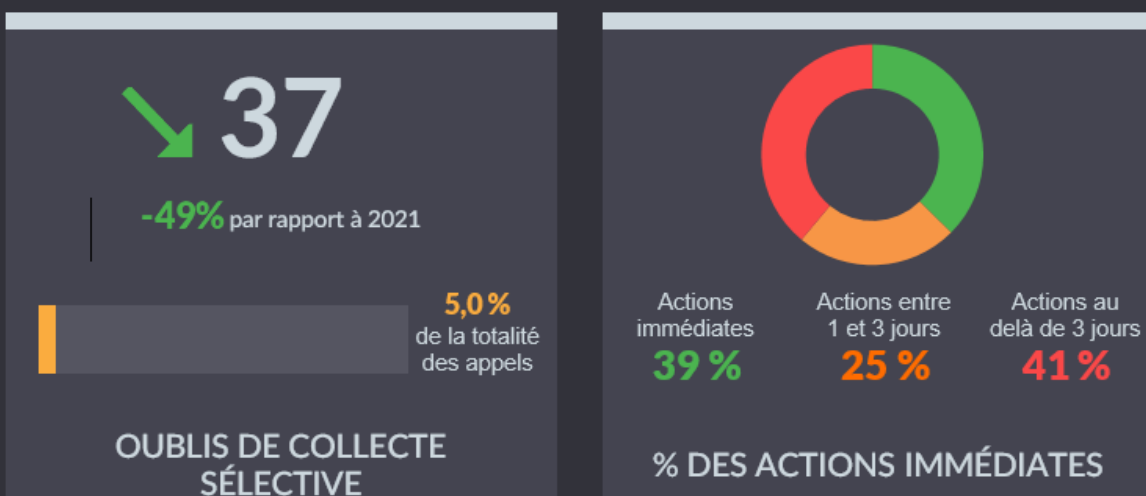
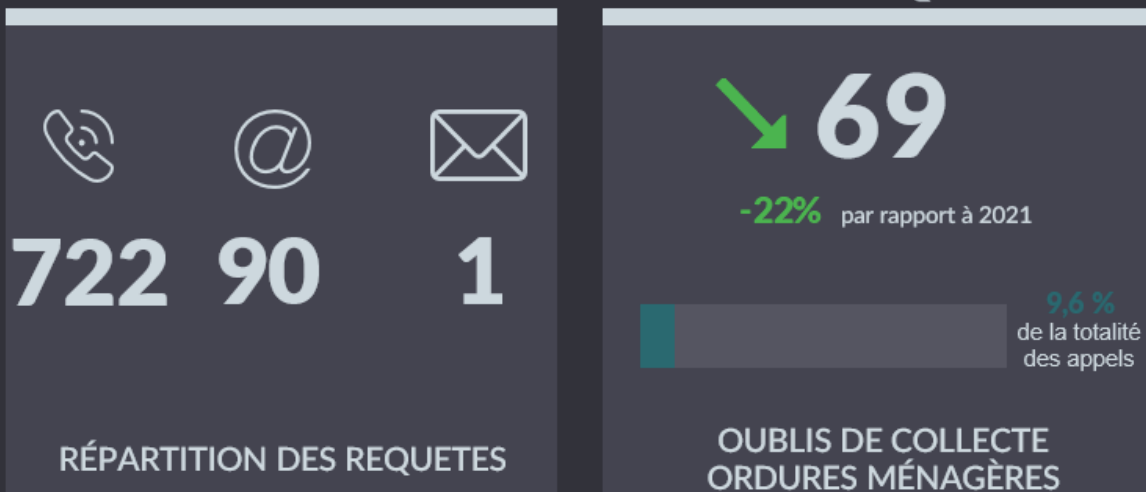
8. LE SERVICE AUX USAGERS

► La Domitienne a fait le choix de la **qualité** de son **service** en apportant un suivi poussé des différentes réclamations reçues.

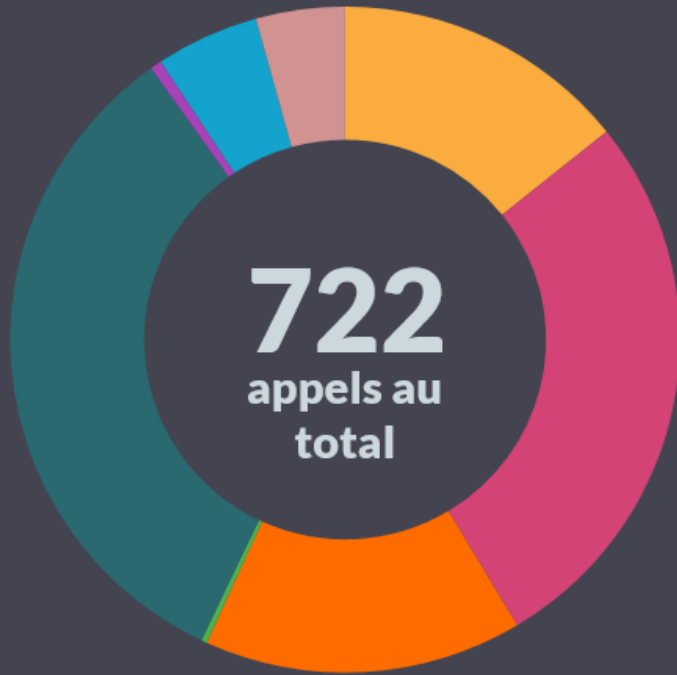
► Ainsi, en 2022, La Domitienne a reçu **722 appels** dont **106 seulement** concernaient des **oublis de collecte**.

► Le suivi minutieux de ces oublis permet d'apporter les changements nécessaires sur les tournées afin que ceux-ci ne se **reproduisent pas**.

TABLEAU DE BORD DES REQUETES



PEDD 2022



Renseignements	Fiscalités déchets	Autres	Oublis de collecte	Dotation de bac	Bac cassé	Bac volé	ECT
239	4	31	103	196	111	2	36

TYPES D'APPELS



APPELS DURANT L'ANNÉE



03:02:20
Jours : Heures : Minutes

TEMPS PASSÉ AU TÉLÉPHONE



PARTIE 2

LES INDICATEURS

1. LES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

► L'ensemble de ces prestations sont inscrites budgétairement dans les charges à caractère général.

Société	Nature prestation	Type de contrat	Montant annuel TTC
ALVEA	Fourniture de carburant	Marché	213 249,19 €
BEZIERS POIDS LOURD	Pièces et réparation poids lourds	Bon de commande	112 632,79 €
BRESSON PNEUMATIQUES	Fournitures et réparation pneumatiques	Bon de commande	49 077,2 €
FAUN	Pièces et réparation de bennes	Bon de commande	69 502,28 €
AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANNEE	TRAITEMENT OMR	Convention	811 309,17 €
AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANNEE	Gestion des déchetteries / quai de transfert / casiers ex SITOM	Convention	778 077,4 €
DELTA RECYCLAGE / PAPREC	Traitement de produits de collecte sélective	Marché	257 448,6 €
SMN NICOLLIN	Transport et traitement de gravats	Marché	32 004,12 €
SMN NICOLLIN	Transport déchets verts	Marché	19 638,84 €
ALLIANCE ENVIRONNEMENT	Transport et traitement de déchets verts	Marché	54 772,53 €
VALORIDEC	Transport et traitement du bois	Marché	66 301,13 €
VALORIDEC	Transfert et transport des produits de collecte sélective	Marché	53 882,37 €
COVED	Transport et traitement des DIB	Marché	303 189,78 €
TRIADIS	Transport et traitement des déchets dangereux des ménages	Marché	58 068,12 €



2. LE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC

► L'exercice budgétaire 2022 de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilé se décompose de la manière suivante :

Dépenses de fonctionnement : 6 235 443 € dont

- 2 772 735 € charges à caractère général
- 2 328 471 € charges de personnel et frais assimilés

Soit une dépense moyenne de **320 €/tonne** traitée (hors recettes).

Les dépenses sont couvertes à plus de **80% par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** (TEOM). L'accroissement des coûts de traitement des déchets a conduit La Domitienne à augmenter cette taxe qui passe de 16,4% en 2020 à 18,4 % en 2021 et 20,4% en 2022. Cette hausse, qui va se poursuivre dans les années à venir, touche toutes les intercommunalités françaises. Elle est nécessaire.

Pourquoi ces changements ?

1 Augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) : effets sur les ordures ménagères et les encombrants

Les coûts de traitement de nos déchets ne cessent d'augmenter et la fiscalité en rapport aussi. La taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) créée par l'état, qui est due dès lors qu'une tonne de déchets est enfouie, augmente de manière exponentielle. En 2025 on sera à 65€ de TGAP par tonne enfouie.

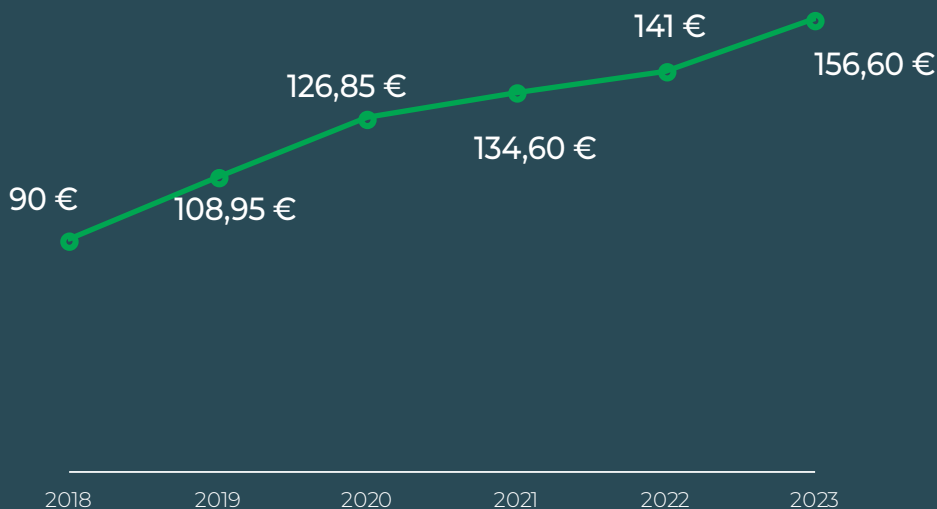
De plus, depuis 2018, les incidents sur l'usine VALORBI gérée par l'Agglomération Béziers Méditerranée où sont traitées nos ordures ménagères, nous ont obligés à externaliser la gestion de nos déchets sur d'autres sites et cela à un coût largement supérieur : on passe de 90€ HT la tonne en 2018, 126,85€ en 2020, 134,60€ en 2021, et 141€ en 2022.

► **La TGAP s'applique également sur les encombrants collectés en déchèteries (1 500 tonnes /an) dont 97% sont enfouis.**

ÉVOLUTION DE LA TGAP

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024	A partir de 2025
Evolution de la TGAP (en €/tonne de déchet enfouie)	24	25	37	45	52	59	65

2 Augmentation de coûts de traitements des ordures ménagères



3 Baisse des recettes liées au tri des déchets

Les débouchés pour les produits de collecte sélective manquent, et les prix des matières recyclées diminuent. Le confinement n'a pas arrangé les choses.

Par conséquent, des filières sont sous tension (métaux, papiers-cartons par exemple). Cela a une incidence sur les prix de reprise des matériaux, versés aux collectivités.

Pour autant, il est toujours moins coûteux de trier ses déchets que de les mettre dans votre poubelle à ordures ménagères !



4 Les leviers d'actions

► Dès 2021, La Domitienne s'est engagée pour trois ans, à effectuer une caractérisation de ses ordures ménagères : il s'agit de classer par catégories tout ce qui se retrouve dans les ordures ménagères, y compris et cela en grande majorité, ce qui ne devrait pas s'y trouver : déchets recyclables, produits alimentaires non consommés voire toujours emballés (environ 10%), biodéchets, etc. Ainsi, il sera possible de déterminer les leviers à engager afin de réduire la part des déchets enfouis.

► En 2022, la Communauté de communes mettra en place l'extension des consignes de tri des plastiques (pots de yaourt, films plastiques, barquettes...), autrefois jetés avec les ordures ménagères. Ces déchets pourront être collectés dans le bac jaune.

► La Domitienne lance une étude pour :

1. répondre à l'obligation réglementaire du 31/12/2023 de tri à la source des bio – déchets (à noter que les bio déchets représentent un quart de notre poubelle en moyenne sur la Domitienne) ,
2. optimiser voire réduire le coût de fonctionnement du service à travers par exemple la mise en place d'une tarification incitative.

Cette étude lancée en 2023 devrait aboutir à l'automne 2024 à une nouvelle image du service de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

LEXIQUE

- **OMR** Ordures Ménagères Résiduelles
- **DEA** Déchets d'élément d'ameublement – Filière
- **DEEE** Déchets d'équipements électriques et électroniques
- **DV** Déchets verts
- **DDM** Déchets Dangereux des Ménages
- **JRM** Journaux – revues- magazines
- **TTC** Toutes taxes comprises
- **ADEME** Agence de l'Environnement Et de la Maîtrise de l'Energie
- **UVOM** Unité de Valorisation des Ordures Ménagères
- **PAV** Point d'Apport Volontaire (les usagers sont invités à se déplacer à un lieu de collecte précis)
- **PAP** Porte-à-porte
- **EMR** Emballages ménagers Recyclables
- **ELA** Emballages Liquides Alimentaires
- **EPCI** Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- **CCLD** Communauté de Communes La Domitienne
- **PR** Pôle Ressource de la CCLD
- **PEDD** Pôle Environnement et Développement Durable de la CCLD
- **UTOM** Unité de Traitement des Ordures Ménagères
- « **Haut de quai** » (à propos d'une déchèterie) : c'est la partie gardiennage et fonctionnement de la déchèterie.
- « **Bas de quai** » (à propos d'une déchèterie) : c'est la partie collecte et traitement des déchets déposés par les usagers.
- (filière) **REP** (Filière à) Responsabilité Elargie du Producteur. Filière où les producteurs paient pour la mise sur le marché de leurs produits qui deviendront ensuite des déchets. Cet argent sert à financer la collecte et le traitement des produits devenus déchets. Cas pour les D3E, DEA, Textiles, ...
- **SMDOB** Syndicat Mixte Déchets Ouest Biterrois (syndicat d'études spécialisé dans la gestion des déchets)
- **TEOM** Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- **PLPD** Plan Local de Prévention des Déchets
- **PNPD** Plan National de Prévention des Déchets
- **LTECV** Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte

NOTES

NOTES

A large empty rectangular box with a thin black border, intended for writing notes.



Adresse

Avenue de l'Europe
34370 MAUREILHAN



Contacts

04 67 90 40 90
04 97 90 40 95



Site Internet

www.ladomitienne.com

